

CONTRAT DE VILLE 2015-2020

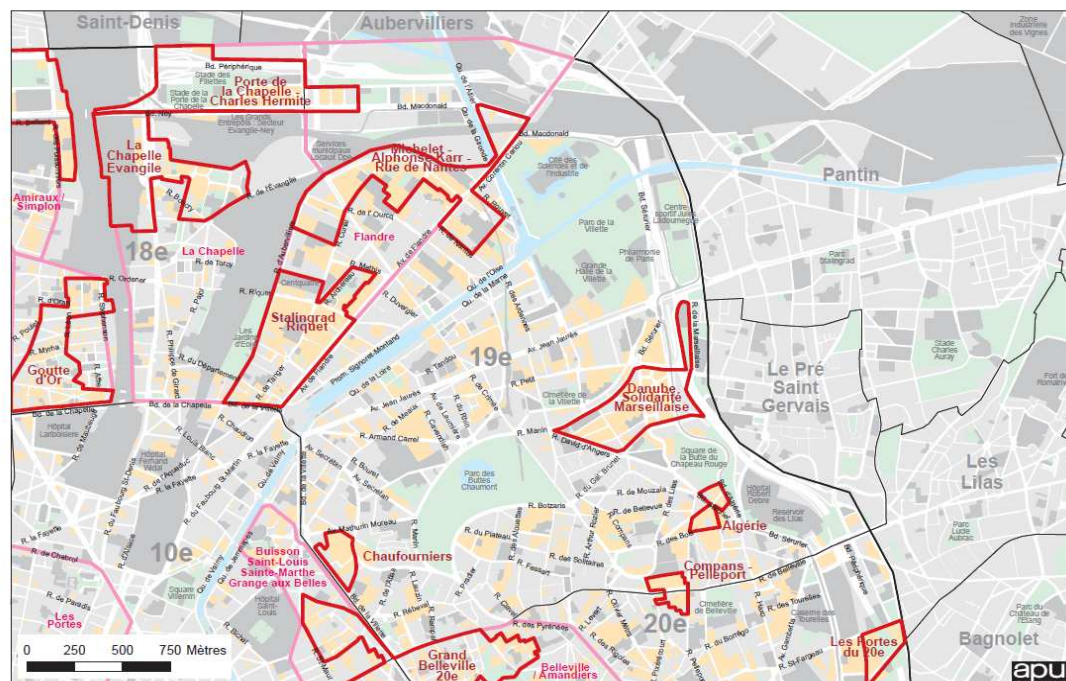
PROJET DE TERRITOIRE - QUARTIERS DU 19^e arrondissement

Stalingrad, Riquet/ Michelet, A. Karr, Nantes Barbanègre, Rosa Parks/ Danube Solidarité Marseillaise, Algérie/ Chauffournier

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE Paris 19^{ème}

Sources: Ville de Paris, Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux SRU au 01/01/2013

- quartier prioritaire de la politique de la ville
- quartier de veille active
- logements sociaux SRU 2013
- espace vert, cimetière
- autre équipement



Présentation du territoire

Les quartiers du 19^{ème} arrondissement situés sur une frange métropolitaine (Michelet, Rosa Parks-Macdonald, Danube Solidarité Marseillaise, Algérie) sont caractérisés par une majorité de logements sociaux de différentes époques. Des Habitations Bon Marché (HBM) de la première moitié du XX^e siècle organisées en immeubles de briques rouges donnant sur cours, à l'urbanisme de tours et de barres des années 1960 et 70, ou aux constructions récentes et modernes, ces quartiers du 19^e sont également marqués par des formes urbaines variées. Le secteur Nord est concerné par le grand projet de renouvellement urbain engagé par la Ville de Paris en 2002. Il intègre la résidence Michelet et une partie du site Rosa Parks Macdonald. Les quartiers situés en limite de l'arrondissement (Stalingrad Riquet, Chauffourniers) sont caractérisés par des immeubles type haussmannien, de l'habitat ancien et des Habitations à Bon Marché (HBM). De plus, l'îlot Riquet, marqué par la présence des quatre tours des Orgues de Flandre, dont deux en copropriété, a été retenu dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU). Pour améliorer l'insertion urbaine de ce secteur, le quartier nécessite un important travail de clarification de la nature et des usages des espaces publics et privés et d'ouverture du site à la vie du quartier. De nouveaux quartiers font leur entrée dans la nouvelle géographie prioritaire 2015-2020 : Chauffourniers, Algérie, rue de Nantes ainsi que la Marseillaise.

L'ensemble des quartiers du 19^e issus de la nouvelle géographie prioritaire rassemble 58 162 habitants, soit 31% de la population de l'arrondissement, sur une superficie de 227 ha, soit un tiers de la superficie de l'arrondissement. Globalement, l'ensemble des quartiers du 19^e compte deux tiers de logements Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), contre 17% à Paris. La population des moins de 25 ans représente un peu plus d'un tiers de la population des quartiers politique de la ville du 19^e, contre 28 % à Paris. Ces quartiers accueillent une population modeste, appartenant majoritairement (53,6%) à la catégorie socio professionnelle « employé-ouvrier » contre 26% à Paris. Le chômage est important, puisqu'il touche près de 17% de la population des quartiers du 19^{ème}, contre 10% à Paris. 26% des ménages vivent sous le seuil de bas revenus, contre 11% à Paris. Environ 20 % des jeunes sont ni en emploi ni en étude, contre 8 % à Paris. La population d'origine étrangère représente un peu plus de 20% de la population des quartiers, contre 14 % à Paris.

Toutefois on observe des différences entre les quartiers populaires du 19^e arrondissement qui seront présentées dans la suite du document.

Les grandes réalisations du précédent projet de territoire s'articulent notamment autour de la vitalité associative des quartiers, de la réalisation de grandes opérations urbaines et de la mise en œuvre de dispositifs liés à l'éducation, l'emploi et la sécurité.

En 2014, ce sont 90 associations qui ont répondu à l'appel à projet Politique de la Ville pour 160 projets déposés, contre 64 en 2011 (115 projets déposés).

La réhabilitation et la résidentialisation de la résidence Michelet, dans le cadre du programme national de rénovation urbaine, ainsi que les créations et les rénovations d'équipements et d'espaces publics, ont constitué un changement majeur pour ce territoire. Le secteur Rosa Parks Macdonald a vu la création d'un véritable nouveau quartier, avec la construction de logements et l'implantation de commerces et d'entreprises sur le secteur. La mise en service de la Gare Rosa Parks permettra à terme de renforcer l'attractivité et l'insertion urbaine de ce nouveau quartier. Par ailleurs, la réhabilitation des immeubles HBM et des cœurs d'îlot de la rue de la Solidarité a participé à l'inscription du quartier Danube Solidarité dans son environnement. Enfin, l'Etat et la Région ont retenu le site des Orgues de Flandre comme site régional du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), de plus le programme d'Investissement Territorial Intégré (ITI) interviendra notamment sur le 19^{ème} arrondissement.

L'implantation de trois jardins solidaires et partagés (résidence Michelet, square Maroc Tanger, jardin Hérold) a contribué à renforcer les solidarités entre les habitants et à améliorer leur cadre de vie. Une zone de sécurité prioritaire (ZSP) a été mise en place notamment sur les secteurs des Orgues de Flandre, Stalingrad, Flandre-Tanger-Maroc, depuis février 2013, afin de lutter contre les troubles et les désordres sur l'espace public.

L'installation de plusieurs stations du tramway T3, a également contribué à transformer ces quartiers.

Sur le volet éducatif, la nouvelle carte de l'éducation prioritaire avec 8 Réseaux d'Education Prioritaire (REP), dont REP+, un collège CAPPE (Convention Académique Pluriannuelle de Priorité Educative) permet une concentration de moyens supplémentaires (dont 5 coordonnateurs éducation prioritaire qui travaillent sur le territoire, en collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires), avec l'objectif de réduire les écarts de réussite scolaire avec les établissements hors éducation prioritaire. Ces moyens, sont engagés pour 4 ans au travers des projets de réseau.

La coordination du dispositif de réussite éducative sur le 19^{ème} arrondissement, qui représente près d'un tiers des parcours parisiens, a permis d'accompagner des enfants et des familles dans un parcours éducatif cohérent en lien avec les ressources des territoires. Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) mobilise un grand nombre d'acteurs (structures associatives locales, rectorat, service de la ville de Paris, services de l'Etat) autour d'une offre d'accompagnement des élèves et des familles hors temps scolaire. Par ailleurs, il existe d'autres dispositifs qui peuvent être mobilisés sur le temps périscolaire, ou encore dans le cadre de partenariat avec les établissements culturels.

La coordination des structures de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique a favorisé la mise en œuvre de forum pour l'emploi et l'apprentissage et le développement de chantiers d'insertion et éducatifs

De nombreuses associations ont pu être implantées, notamment sur la rue de la Solidarité et au 156 rue d'Aubervilliers, permettant ainsi de développer les ressources locales et de répondre aux besoins des habitants.

Une démarche d'élaboration participative

L'objectif du projet de territoire est de décliner localement, au regard des problématiques propres à chaque territoire, les axes validés dans le contrat de ville parisien. La méthode utilisée dans le cadre de la préparation de ce contrat de ville a été reprise et renforcée pour construire avec les habitants, les associations locales et les services publics, le projet de territoire.

Suite aux deux ateliers participatifs du mois de décembre 2014 pour une contribution citoyenne au contrat de ville, sept ateliers et rencontres participatifs ont été proposés entre le 26 mai et le 25 juin, dans différents équipements municipaux et associatifs de l'arrondissement. Ils ont mobilisé environ 200 habitants et acteurs locaux. Ils ont été construits sur la base des premières pistes de travail qui ont émergées en décembre dernier, avec les partenaires locaux afin d'être au plus près des préoccupations des habitant-e-s. Quelque soit la forme choisie – questionnaire, animation ou rencontre dans des locaux associatifs, ces temps participatifs ont permis de recueillir la parole d'habitant-e-s très divers tant au niveau de l'âge que de la situation socioprofessionnelle. A l'occasion de deux rencontres territoriales (les 26 mai et 1^{er} juin), les habitant-e-s et acteurs locaux ont pu débattre de leurs priorités d'actions sur chaque territoires du 19^{ème} arrondissement.

En effet, les habitants et les acteurs locaux ont alors souligné le chômage important des jeunes, la nécessité de favoriser l'accès à la formation et de prévenir le décrochage scolaire. Ils ont également témoigné de leur préoccupation forte quant au phénomène d'évitement scolaire au sein de l'arrondissement. Ils ont identifié par ailleurs le besoin de renforcer l'accompagnement social et l'accès aux droits pour tous, en soulignant la problématique de l'isolement des personnes âgées. L'accès aux ressources locales, notamment par une signalétique adaptée, mais également par le biais d'une meilleure information sur l'offre, constitue toujours un enjeu important. Sur certains sites, l'absence d'attractivité commerciale a été pointée, sur d'autres sites, la vie locale n'apparaît pas suffisamment dynamique. Des situations de malpropreté et un sentiment d'insécurité ont également été pointés sur certains espaces publics.

Pour clôturer la démarche, une réunion de restitution à l'ensemble des participants a eu lieu le 9 octobre.

Suite à ce travail participatif, 4 enjeux transversaux ont été définis pour l'amélioration du cadre de vie et de la situation des habitant-e-s de l'ensemble des quartiers du 19^{ème} arrondissement. De plus, des enjeux spécifiques à chacun des quartiers ont été définis, permettant une déclinaison de pistes d'actions et d'actions territorialisées, adaptées aux spécificités locales (résidence Michelet/ Alphonse Karr/ rue de Nantes/ Rosa Parks Macdonald/ Stalingrad Riquet/ Danube Solidarité Marseillaise – Algérie/ Chauffourniers).

Les axes du projet de territoire répondent aux problématiques identifiées lors de la démarche participative d'élaboration du projet de territoire. L'observatoire des quartiers, alimenté par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), permet d'enrichir l'identification de ces problématiques d'une analyse des indicateurs socio-économiques des quartiers prioritaires et de veille active. Cet observatoire sera complété par les données fournies par les différents signataires et partenaires du Contrat de ville. Ce travail de diagnostic partagé renforcera la connaissance des écarts et des dynamiques à l'œuvre sur ces territoires. Il dotera les plans d'actions pour la durée du projet de territoire.

Les principaux enjeux du projet de territoire pour les 5 années à venir

Enjeu n° 1 : L'éducation, la scolarité, pour soutenir les parcours des jeunes et des familles et favoriser leur bien-être

Enjeu n° 2 : Un parcours pour les personnes en situation d'isolement et de précarité, pour renforcer leur insertion sociale et leur accès aux droits.

Enjeu n° 3 : Des ressources à mobiliser et des atouts à valoriser en faveur de l'emploi et de l'attractivité des territoires

Enjeu n° 4 : Des projets urbains et d'amélioration du cadre de vie avec et pour les habitants des quartiers.

Une problématique transversale est également proposée comme un « **fil rouge** » du projet de territoire du 19^{ème}, il s'agit d'améliorer la **situation de la jeunesse des quartiers**.

Enjeu n° 1 : L'éducation, la scolarité, pour soutenir les parcours des jeunes et des familles et favoriser leur bien-être

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Réussite pour tous et prévention du décrochage scolaire	➤ Optimiser la prise en charge des 0-6 ans et de leurs parents : ➤ en renforçant les partenariats entre professionnels de la petite enfance et des écoles maternelles –rectorat et services ville- (actions et formations communes, échanges de pratiques, lien entre les structures d'accueil de la petite enfance et les toutes petites sections (TPS) dans les écoles en éducation prioritaire...). ➤ en s'appuyant sur la CAF pour développer de nouvelles antennes Relais Assistantes Maternelles (RAM), mener des actions collectives, développer des modes d'accueil collectifs pour les 0-3 ans, contribuer à atteindre l'objectif d'accueil de 10% d'enfants issus des familles en situation de pauvreté dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant ➤ Développer les parcours de réussite éducative, notamment pour les plus jeunes et lors des transitions (maternelle-CP ; CM2-6^e ; 3^e-2nde) en s'appuyant sur les conseils de cycle et les commissions de liaison. ➤ Travailler la prise en charge de ces parcours de réussite éducative pour favoriser notamment le soutien à la parentalité, l'accès aux loisirs, etc. ➤ Favoriser l'accès à l'offre socio-éducative, culturelle et aux séjours pour les enfants et les jeunes, afin de contribuer à leur épanouissement sur le plan scolaire, périscolaire et extra-scolaire, en lien avec les parcours d'éducation artistique et culturelle dans les écoles et collèges - ➤ En particulier, renforcer les actions autour de l'accès à la lecture, en s'appuyant sur les ressources locales et les réseaux de partenaires mobilisés (Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture – Programme de Dépistage des Troubles des Apprentissages et de la Lecture – Dispositif d'Aide à l'Entrée dans les Apprentissages Langagiers - ateliers AFEV accompagnement à la lecture Grande Section/Cours Préparatoire - Centre Paris lecture, Bibliothèque Centre Documentaire, EPL, Coup de pouce, Ateliers Lecture Expression Mathématiques et Ateliers Français Mathématiques en 6^{ème}). ➤ Accompagner la définition des projets personnels des jeunes en lien avec les actions mises en place dans le « parcours Avenir » (de la 6^{ème} à la terminale) : découverte des métiers, mobilisation d'un réseau d'entreprises et d'associations pour les stages, outil numérique type FOLIOS - cordées de la réussite - forum des métiers dans les collèges - fréquentation de la Cité des métiers, et mobilisation des directions de la Ville de Paris pour accueillir des stagiaires de 3^{ème}, notamment provenant des collèges situés en éducation prioritaire..., de même que favoriser la mobilisation de la CAF.

	➤ Développer, en complémentarité et en cohérence des actions mises en place par l'académie de Paris, des projets partenariaux de lutte contre le décrochage : notamment concernant la prévention des exclusions scolaires (temporaires et définitives), (Dispositif de Socialisation et d'Apprentissage - dispositifs relais - R'école – accueil de réussite éducative Pelleport, centre Patay, centre PEP75, lien avec Action collégiens, renforcement du maillage établissements scolaires et acteurs de la prévention du décrochage scolaire, améliorer la réintégration des élèves dans les établissements scolaires) ➤ et également à travers l'action de repérage et de suivi des jeunes décrocheurs et en voie de décrochage, par la Mission Locale via les plateformes de soutien et d'appui aux décrocheurs (PSAD), en leur proposant par exemple des actions de remobilisation du type pré passerelles.
Accompagnement des enfants, des jeunes et de leurs familles au quotidien	➤ Renforcer l'accompagnement à la scolarité (le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), notamment pour les niveaux collège et lycée, qualifier l'offre (recrutement et formation des bénévoles, échanges de pratiques pédagogiques, projets d'ouverture culturelle innovants,...) et sensibilisation des acteurs du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité au fonctionnement des écoles et des collèges. Poursuivre les dispositifs Coup de pouce clé, Ateliers Lecture Expression Mathématiques et Ateliers Français Mathématiques en 6ème ; mettre en place des dispositifs innovants (Programme de Dépistage des Troubles des Apprentissages et de la Lecture) - . ➤ Soutenir les familles (en particulier les familles monoparentales isolées) en mettant en œuvre des initiatives dans le domaine de la parentalité, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence : formations à la communication efficace et bienveillante, loisirs partagés, valorisation du bilinguisme, espaces d'échanges et d'écoute pour les parents... Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants, Equipe Pluridisciplinaire de Réussite Educative - mallette des parents - café des parents - accompagnement des familles éloignées de l'Ecole - accompagnement à l'utilisation des interfaces numériques des établissements scolaires. ➤ Réaliser un état des lieux portant sur l'accès par les jeunes aux loisirs, au sport et à la culture, afin de mesurer les besoins d'un renforcement de l'offre existante (en articulation avec les services de la ville, les associations et en appui sur les états des lieux des projets Réseaux Education Prioritaire). ➤ Poursuivre les initiatives innovantes d'accueil des jeunes dans les structures locales (nocturnes, accueil de loisirs pour adolescents, kiosque jeune...) et renforcer le rôle de relais mené par les établissements scolaires, pour permettre un meilleur accès aux droits et à des aides financières afin de faciliter la construction des projets personnels des jeunes. ➤ Renforcer les projets en matière de prévention et de citoyenneté (actions santé des jeunes, éducation à l'image, sensibilisation à la non-violence et à la non-discrimination, initiatives favorisant l'engagement solidaire des jeunes...), par exemple, à travers : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté ; conseils de vie collégien / lycéen ; mobilisation des délégués ; intervention des associations lors de la « semaine de la prévention » ou de la « semaine du bien-être » dans les collèges ; actions de prévention santé en milieu scolaire (personnels de santé et associations), en appui sur les nouveaux programmes d'enseignement moral et civique (dont culture de l'engagement) en lien avec les associations locales ; développer des partenariats avec des associations permettant d'accueillir les élèves exclus temporairement ou dans le cadre des mesures de responsabilisation.

Renforcement des liens Ecole/familles/quartiers	➤ Valoriser et développer les actions, notamment en matière de pratique artistique dans les collèges, qui permettent l'implication de différents partenaires éducatifs : mise en avant du rôle de chacun des partenaires de ces projets, communication sur les restitutions (spectacles, expositions,...), valorisation des parcours artistiques de jeunes, parcours d'éducation artistique et culturel ; projets de la délégation académique aux arts et à la culture ; partenariat avec des établissements culturels, en appui sur les outils de construction de parcours type FOLIOS ; classes à Projets Artistiques et Culturels (PAC) ou résidences d'artiste. ➤ Renforcer la complémentarité des actions éducatives menées sur le territoire, en améliorant les modalités de communication et de diffusion de l'offre existante (diffusion des activités d'été dans les collèges, guides de l'offre comprenant à la fois des actions développées par les écoles et les collèges, des actions portées par des structures de quartier et par les services de la Ville par exemple Action collégiens). ➤ Valoriser les projets des écoles et des collèges des quartiers prioritaires (témoignages sur des parcours de réussite d'anciens élèves, mise en avant de projet spécifiques réalisés par les établissements ou les écoles, lettres d'information du REP - articles site académique, journaux d'arrondissement, - impliquer les établissements et les écoles dans les événements du territoire -participation, accueil...-). ➤ Encourager les projets qui renforcent les liens entre l'Ecole, la vie de quartier, et les familles (moments de convivialité partagés notamment), et qui permettent une meilleure interconnaissance (visites de quartier, rencontres parents/Ecole, formations, Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants - mallette des parents - café des parents, ...). ➤ Mettre en place des actions de prévention des rixes en favorisant le développement d'actions autour de la gestion des conflits, de la communication non-violente et du bien-être à l'Ecole (notamment en inter arrondissement), avec la prévention spécialisée, les associations, les établissements scolaires et en articulation avec le Contrat Jeunesse du 19^{ème} arrondissement ainsi qu'avec le Contrat de Prévention et de Sécurité du 19^{ème} arrondissement (CPSA)
--	---

Enjeu n° 2 : Un parcours pour les personnes en situation d'isolement et de précarité, afin de renforcer leur insertion sociale et leur accès aux droits

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Renforcement de la connaissance des ressources de santé, sociale, sportive et culturelle	➤ Réfléchir aux modalités de mise en place d'une coordination d'accès aux droits et de prévention de la précarité du 19ème, afin de visibiliser les ressources et dispositifs d'accès aux droits existants auprès des associations de quartier, et de traiter des situations individuelles (services sociaux du département, CAF, etc.). ➤ Développer des actions d'accès aux droits dans les structures associatives et les lieux ressources du quartier (via les ateliers sociolinguistiques et l'Atelier Santé Ville) par des actions collectives à destination des usagers et des bénévoles des associations. ➤ Mettre à jour et rééditer le guide des partenaires du 19ème pour consolider une vision globale des structures locales et associatives sur les quartiers. ➤ Diffuser l'information sur les ressources du quartier auprès des familles mono parentales et les jeunes notamment, en recensant l'offre d'accès aux droits d'une part et de santé avec l'Atelier Santé Ville d'autre part (par exemple des RDV autour des droits). ➤ Créer des outils de communication adaptés en développant les guides en plusieurs langues et en utilisant des pictogrammes, en poursuivant les projets de signalétiques en lien avec les bailleurs, les associations, les habitants, la mairie d'arrondissement, pour renforcer l'identification des structures et leur accès (Michelet, Danube, Orgues...). ➤ Communiquer sur le dispositif de parrainage lié à la Zone de Sécurité Prioritaire, avec les équipements culturels suivants : Opéra Garnier, Philharmonie, Bibliothèque Nationale de France.
Qualification des acteurs locaux et des habitants-relais pour une meilleure orientation des publics	➤ Qualifier les acteurs locaux (Conseil Citoyen, gardiens, agents de la Ville, bénévoles, habitants relais, associations, etc.) sur les démarches et les outils de la médiation en s'appuyant notamment sur des expériences déjà menées (par exemple à travers le Contrat de Prévention et de Sécurité du 19^{ème} arrondissement, mais également par le rôle d'expertise et de conseils des équipes de Correspondants de Nuit). ➤ Sensibiliser les acteurs locaux au Plan de Lutte contre les Discriminations à l'Emploi notamment sur les nouveaux quartiers prioritaires (identifier les discriminations, les traiter et modifier les pratiques, en veillant à l'articulation avec le Contrat de Prévention et de Sécurité du 19^{ème} arrondissement).

	➤ Sensibiliser les acteurs locaux (habitants dont ceux participant au conseil citoyen, les habitants relais, les bénévoles associatifs, mais également les gardiens, les associations, les agents de la Ville...) et organiser des temps de débats autour de la laïcité, de la citoyenneté, de l'égalité des droits et de traitement, de l'égalité femmes hommes, de lutte contre les discriminations, lutte contre le racisme et l'antisémitisme (en veillant à l'articulation sur certaines thématiques, notamment avec le Contrat de Prévention et de Sécurité du 19^{ème} arrondissement). ➤ Mieux informer les acteurs locaux sur l'ensemble des aides qui peuvent être sollicitées (Fond Solidarité Logement, CAF), les aides facultatives de la Ville de Paris, les dispositifs d'accès au logement du parc social et privé, les aides en matière de rénovation énergétique (plan 1000 immeubles, etc.), le Plan de lutte contre l'habitat indigne, l'offre de soins de premier recours... ➤ Promouvoir les actions d'accompagnement des habitants confrontés à des problématiques de santé mentale ainsi que l'information notamment des bailleurs et amicales de locataires sur le sujet et l'articulation avec les dispositifs et ressources mobilisables sur le territoire ➤ Promouvoir les actions de sensibilisation aux économies d'énergies avec les bailleurs notamment en direction des habitants (notamment avec l'Agence Parisienne du Climat). ➤ -Mieux informer les acteurs locaux (notamment les entreprises sociales d'insertion) sur l'accès aux droits (via l'ADIL, Point d'Accès aux Droits, Maison de la Justice et du Droit). ➤ -Lutter contre la fracture numérique en développant des actions à destination des habitants, permettant l'utilisation autonome des supports internet des institutions.
Amélioration de l'accessibilité et du fonctionnement des ressources de santé, sociales, sportives et culturelles	➤ Organiser des temps d'accueils conviviaux et des visites de quartier tant pour les nouveaux habitants que pour ceux qui y travaillent (enseignants, commerçants...) en lien avec les conseils de quartier, la mairie du 19e, bailleurs, les acteurs locaux, le conseil citoyen, pour leur faire connaître les ressources locales. ➤ Accompagner la mise en place d'un bus « des services publics » sur certains sites de l'arrondissement (services de la ville). ➤ Renforcer l'accès des jeunes et des familles aux établissements culturels du quartier et de Paris en élaborant des « parcours de visite » et en renforçant le partenariat avec Paris Musées et les musées nationaux (via la Charte de coopération culturelle et la Direction Régionale des Affaires Culturelles). ➤ S'appuyer sur les conseils citoyens comme une des instances de dialogue entre les institutions et les usagers. ➤ Adapter les modalités d'accueil au sein des équipements culturels, sportifs et associatifs en maintenant des dispositifs tarifaires adaptés pour les équipements culturels (La Villette, Le Cent Quatre, etc.), en ouvrant davantage les équipements municipaux aux associations pour leurs activités tout en réfléchissant à leur ouverture en horaires décalés et aux accès libres.

	➤ Renforcer l'accès aux créneaux sportifs pour les structures locales en soutenant les ouvertures en horaires décalés et en développant les initiatives favorisant la pratique du sport par les femmes et les jeunes filles. ➤ Favoriser la mutualisation des locaux entre associations.
Développement de projets coopératifs et solidaires	➤ Maintenir les réseaux d'entraide et de voisinage existants et y développer la participation des bailleurs. ➤ S'appuyer sur les diagnostics de santé réalisés par l'Atelier Santé Ville du 19^{ème} et les données de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour accompagner la mise en œuvre d'actions spécifiques, visant le renforcement de l'offre de soins notamment ➤ Favoriser le développement des projets issus du Fonds de participation des habitants, en priorité dans les nouveaux quartiers réglementaires. ➤ Favoriser les événements conviviaux locaux qui participent de la solidarité entre les habitants et de la connaissance des acteurs et du quartier, avec une attention particulière pour les nouveaux quartiers. ➤ Etudier l'opportunité d'émergence d'un lieu de rencontre, à disposition des structures locales et des habitants, notamment en lien avec la mairie d'arrondissement et le conseil citoyen. ➤ Identifier les locaux associatifs et commerciaux vacants sur les quartiers et organiser un principe d'attribution concertée avec la mairie d'arrondissement et les bailleurs.

Enjeu n° 3 : Des ressources à mobiliser et des atouts à valoriser en faveur de l'emploi et de l'attractivité des Territoires

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Accès à un parcours de formation pour les publics à bas niveau de qualification	➤ Recenser l'offre linguistique dans le 19^{ème} afin de mettre à jour son guide et d'étudier la possibilité de développer une offre couvrant les besoins non couverts permettant l'accès aux formations de 1^{er} niveau linguistique, avec la Mission Locale. ➤ Organisation d'un forum linguistique pour favoriser la connaissance de l'offre et optimiser les prescriptions (services de la ville, associations locales, centres sociaux, etc.). ➤ Améliorer les parcours d'apprentissage (permanence de diagnostic des niveaux linguistiques, formation des professionnels, création d'outils et de ressources pour les acteurs). ➤ Développer les dispositifs de formation pour les jeunes en poursuivant les actions de chantiers de pré insertion (chantiers éducatifs locaux, actions de remobilisation... avec la prévention spécialisée, les bailleurs, la Mission Locale de Paris notamment) et expérimenter le dispositif « premières heures ». ➤ Renforcer les rencontres entre la Mission Locale et les structures jeunesse et de prévention, ainsi que les centres sociaux, pour une meilleure connaissance de l'offre, des missions et de l'actualité, notamment à travers, ponctuellement, une externalisation du service de la Mission Locale, dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) pour informer le public jeune (sur des temps décalés) et les professionnels. ➤ Etudier la faisabilité d'organiser des permanences emploi locales en réunissant le service public de l'emploi. ➤ Etudier la faisabilité de mise en place d'actions de passerelles vers le métier de gardien, en lien avec les bailleurs.
Renforcement de la connaissance des opportunités d'emploi locales pour les publics les plus éloignés	➤ Renforcer la connaissance de l'environnement professionnel et des codes de l'entreprise en organisant des rencontres de « Parcours de Réussite » par des professionnels et en soutenant les projets favorisant l'apprentissage. ➤ Développer les actions emplois délocalisées dans les quartiers : « Les rendez-vous de l'emploi » (forums et job dating, notamment avec la mairie d'arrondissement, les services publics de l'emploi, les associations locales, etc.) et ponctuellement externaliser l'offre de service de la Mission Locale pour des actions "emploi dans les quartiers" ➤ Renforcer la connaissance des opportunités d'emploi locales (Vill up, implantation commerciale Rosa Parks, etc.). ➤ Faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi, à travers des projets à visée professionnelle, créant des habitudes de déplacements au sein de l'espace parisien.

	➤ Mobiliser les clauses sociales d'insertion au profit des habitants du quartier. ➤ Communiquer autour de l'opportunité du Contrat Initiative Emploi. ➤ Répertorier les structures d'accompagnement vers l'emploi.
Développement de l'emploi local	➤ Accompagner et soutenir la création d'activité : → en accompagnant la création d'un dispositif CitésLab sur le 19è (CDC, DIRRECTE) pour renforcer l'offre d'accompagnement à la détection et l'émergence de projet avant création de statut. → en étudiant la mise en œuvre d'une offre post création. → faciliter l'accès aux surfaces d'activités des entrepreneurs des quartiers, en expérimentant un fonds permettant de garantir les loyers. ➤ Favoriser l'accompagnement des acteurs associatifs dans le développement de projets ESS (lisibilité des ressources et de la formation). ➤ Participer à l'organisation d'un forum des professionnels de l'Economie Sociale et Solidaire avec la Mairie d'arrondissement. ➤ Favoriser le développement de projets d'économie sociale et solidaire porté par des habitants. ➤ Développer un réseau de commerçants et des opportunités d'emploi local : → élaborer une « Opération commerces » pour identifier les commerçants qui recrutent et les impliquer dans des actions découverte métiers (services de la ville, mairie d'arrondissement, etc.). → suivre l'implantation des nouveaux commerces de la contre allée Crimée (bailleur, services de la ville, mairie d'arrondissement). → étudier la faisabilité d'opérations de requalifications commerciales (devantures) et participer à une stratégie d'implantation et de diversification commerciale (notamment bailleur, mairie d'arrondissement, services de la ville etc.).

Enjeu n°4 : Des projets d'amélioration du cadre de vie avec et pour les habitants des quartiers

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Poursuivre les opérations de renouvellement urbain en associant les habitants et les acteurs locaux	➤ Poursuivre les démarches de gestion urbaine de proximité (GUP) en renforçant la participation des habitants et des amicales de locataires (Michelet et Orgues) ; et développer de nouvelles instances de travail sur le cadre de vie dans les nouveaux quartiers prioritaires, qui concerneront notamment les abords des équipements publics, en collaboration avec la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris. ➤ Mettre en œuvre le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine sur les Orgues de Flandre en ouvrant le quartier sur l'extérieur grâce à la clarification du statut des espaces, le réaménagement des accès aux équipements publics et la redynamisation de l'activité économique, en permettant la réalisation des travaux de réhabilitation des Immeubles de Grande Hauteur (IGH) en lien avec les travaux d'Immobilier 3F et les autres opérations immobilières (notamment la réfection de la rue Archereau et la construction d'habitats privés). ➤ Mettre en débat les propositions d'aménagement ou de requalifications avec les habitants, les associations, le Conseil Citoyen et les membres de cellule de Gestion Urbaine de Proximité, sur les Orgues de Flandre dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine et dans le cadre des instances dédiées (cellule de veille...). ➤ Renforcer l'information des habitants (locataires et propriétaires) sur les travaux de réhabilitations/ rénovation / aménagement : diversification des modalités de communication (flyers, réunions publiques, balades urbaines, permanences) ; charte de communication avec les bailleurs et les services techniques pour assurer la bonne tenue des chantiers et réduire les nuisances, appui sur les dispositifs existant de relations entre voisins. ➤ Développer les clauses sociales d'insertion par un travail en amont avec les bailleurs et les acteurs de l'emploi sur l'identification des opportunités d'emploi et des publics dans les différentes filières de la rénovation urbaine (prestations intellectuelles, fonctions support, logistique, diagnostic technique...). ➤ Associer les écoles aux transformations du quartier (présentation des projets, ateliers avec les enfants...) et mettre en œuvre des projets autour de la mémoire dans les travaux de réhabilitation et de rénovation urbaine. ➤ Soutenir le développement des amicales de locataires. ➤ Achever la rénovation de la Résidence Michelet (notamment les espaces publics) et accompagner la mise en service de la gare Rosa Parks en lien avec les acteurs locaux pour garantir leur appropriation par les habitants.

Participation des habitants et des structures locales dans les actions de requalification des espaces collectifs	➤ Développer les pratiques artistiques et culturelles dans l'espace urbain en soutenant les projets de fresques murales, en accompagnant les collectifs d'habitants et les associations dans les projets d'art urbain, en constituant une coordination à l'échelle des quartiers avec le conseil citoyen. ➤ Soutenir les actions de végétalisation en poursuivant le fleurissement des pieds d'immeubles et des pieds d'arbres avec les habitants et les bailleurs, en accompagnant le programme « Du vert près de chez soi » et de la charte parisienne de végétalisation, la création des nouveaux jardins partagés sur le patrimoine Ville et bailleurs. ➤ Réaliser un diagnostic avec les bailleurs et les services de la ville sur les opportunités de développement de production agricole dans les cœurs d'îlots, à destination notamment les habitants les plus précaires. ➤ Requalifier des espaces publics et partagés en développant les chantiers éducatifs dans les espaces publics et les jardins, avec la prévention spécialisée, et la Ville et en les poursuivant dans les parties communes du patrimoine des bailleurs. ➤ Assurer une veille sur l'entretien des Terrains d'Education Physique en accès libre, et concerter les associations locales et les jeunes lors des projets de réaménagement ou de requalification. ➤ Développer les démarches de sensibilisation à l'amélioration du cadre de vie, pour traiter notamment les questions de propreté et d'encombrants en renforçant la mobilisation des bailleurs et des acteurs locaux (expérimentation d'une ressourcerie éphémère, répertoire des démarches relatives à la propreté et à l'environnement, actions événementielles notamment sur les nouveaux territoires; actions en pieds d'immeubles avec les gardiens d'immeubles, etc.). ➤ Promouvoir l'utilisation de l'application « Dans ma rue » et les démarches en ligne pour traiter des situations de malpropreté (à travers le répertoire, les cellules de proximité, de la qualification...) et de dysfonctionnement de l'espace public. ➤ Se saisir du budget participatif pour développer les actions d'amélioration du cadre de vie.
Pour un développement des actions favorisant un usage positif et partagé des espaces publics	➤ Expérimenter les marches exploratoires thématiques (marche avec des femmes, marche nocturne, avec des jeunes) avec les habitants, les associations, les conseils de quartiers, les services de la ville (notamment en veillant à l'articulation avec les actions du Contrat de Prévention et de Sécurité du 19^{ème} arrondissement), la mairie d'arrondissement, la Mission Locale de Paris et les bailleurs (hors secteurs de Gestion Urbaine de Proximité) pour consolider une vision complète du territoire. ➤ Traiter les incivilités dans l'espace public (travail avec les établissements scolaires et les équipes enseignantes sur les incivilités commises aux abords des établissements scolaires ou à proximité, programmes de sensibilisation à la conduite de deux roues, etc.), en s'appuyant sur la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris dont c'est une des missions prioritaires. ➤ Prévenir les situations de conflits en soutenant l'intervention des Correspondants de Nuit et réfléchissant aux périmètres d'intervention avec la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris ; en poursuivant la qualification des acteurs sur les phénomènes liés à la toxicomanie dans l'espace public ; en favorisant les échanges entre la police et les habitants. ➤ Renforcer les actions dans l'espace public en direction des jeunes en favorisant des actions pour les 6-12 ans dans l'espace public (poursuite du programme Bibliothèque Hors Les Murs, consolidation du programme d'activité « Mon Eté dans le 19^e », le soutien aux initiatives en plein air des associations et des pratiques sportives en extérieure, initiatives permettant de prévenir les rixes entre bandes de jeunes).

	➤ -Valoriser l'image des habitants et des quartiers par l'organisation des évènements inscrits dans la programmation des grands évènements parisiens ou métropolitain (par exemple à travers des événements sportifs) ; par le soutien aux « temps forts » pendant l'été avec les associations locales et les habitants. ➤ Développer les aménagements innovants en créant des zones de rencontres ; en soutenant les initiatives d'installation de mobilier urbain et sportif (mobile ou éphémère) et d'optimisation des jeux pour enfants et des bancs (notamment via le Budget participatif) ; en mobilisant le Plan Vélo pour consolider le réseau de pistes cyclables (relayer les besoins, les dysfonctionnements des habitants et des acteurs locaux et communiquer sur ce plan).
--	---

Le quartier Michelet – A. Karr- rue de Nantes- Rosa Parks Macdonald

Présentation du territoire

Le secteur Michelet / A. Karr / rue de Nantes, situé sur une frange métropolitaine de l'arrondissement, comporte 10 313 habitants. Il est organisé en quatre quartiers : rue de Nantes-composée d'immeubles type haussmannien et de logements sociaux-, rue Alphonse Karr-composée de logements sociaux-, la résidence Michelet (Curial Cambrai)-inscrite dans le programme national de rénovation urbaine- et Rosa Parks Macdonald-concerné par le grand projet de renouvellement urbain engagé en 2002-. Sur l'ensemble du secteur, la population est jeune –les moins de 25 ans représentent un tiers de la population- et modeste, plus de la moitié des habitants appartiennent à la catégorie « employés et ouvriers ». Le taux de chômage est élevé (19,7%), tout comme la part des foyers vivant sous le seuil des bas revenus (26,2% contre 20% à Paris). Un quart des ménages est représenté par des familles monoparentales. La population d'origine étrangère est nombreuse (30% de la population contre 14,8% à Paris). Les difficultés scolaires sont fréquentes et sont souvent en lien avec d'autres difficultés sociales. 45% des habitants n'ont pas de diplôme en 2011 (21,5% à Paris). De même, une part importante des jeunes ne se trouve ni en étude ni en emploi : ces situations d'inactivité concernent près d'un jeune de 16 à 25 ans sur cinq. Le secteur compte plus de deux tiers de logements sociaux SRU (18% à Paris). Le tissu commercial est peu dense, on ne dénombre que 10 commerces pour 1000 habitants. En termes de projet d'envergure à venir dans le quartier, l'inauguration de la station Rosa Park du RER E, prévue à la fin de l'année 2015, permettra de relier cette partie de l'arrondissement au réseau de transport en commun francilien, mais également de contribuer au désenclavement des quartiers par le franchissement souterrain des voies. Sur le volet éducatif, le réseau d'éducation prioritaire (REP) Michelet, constitué d'un collège, de 6 écoles élémentaires et 6 écoles maternelles, avec un projet de réseau valable 4 ans (maîtrise de la langue, du renforcement du lien école/famille, de l'amélioration du climat scolaire et de la lutte contre « l'évitement scolaire »), vient renforcer les moyens que l'académie de Paris déploie sur le territoire.

Les enjeux spécifiques

- Des projets de quartier avec et pour les jeunes
- Des interventions urbaines au service de la cohésion sociale
- Un quartier ouvert et attractif

Les objectifs, projets et pistes d'action

Pour le quartier de la rue de Nantes

- Etudier la faisabilité d'un espace associatif visant à l'autonomie des jeunes du quartier et accompagner le projet, pour prévenir les tensions d'usages dans l'espace public et permettre d'y développer notamment des actions liées à l'orientation professionnelle (dans l'éventualité de la mise en place d'un chantier école portant sur le local associatif, le portage par la Mission Locale de Paris pourrait être envisagé).

-Assurer l'accès des habitants aux ressources locales, notamment en intégrant les associations et collectifs d'habitants aux coordinations d'acteurs existantes.

-Faire participer les habitants à l'amélioration et l'animation de l'espace public (installation de mobilier urbain, installation d'espaces de jeux mobiles, événement propreté...), en mettant en place un groupe de projets, constitué des acteurs locaux, des habitants, de la mairie du 19^{ème} arrondissement qui pourra notamment réfléchir à l'amélioration des lieux suivants : le passage des voutes, le square Rouvet, la place de l'Argonne...

-Développer et poursuivre des projets qui favorisent le lien Ecole/Familles, avec le concours de l'ensemble des partenaires éducatifs du quartier (parents, éducation nationale, ensemble des personnels intervenant au sein des établissements scolaires, associations, etc.), tels que le café des parents et ouvrir l'école aux parents par exemple.

Pour le quartier Alphonse Karr

-Dynamiser la vie associative sur ce quartier, en accompagnant la mutualisation de la salle située rue A. Karr (Paris Habitat, amicales de locataires) et en développant les actions dans les espaces collectifs.

-Agir sur l'image et les usages du quartier, en améliorant la propreté, en renforçant les coopérations entre la Ville de Paris et les bailleurs (par exemple autour de la présentation d'un répertoire sur les démarches de propreté, de la présentation de l'application « dans ma rue »...).

-Mobiliser les jeunes du quartier à travers des chantiers éducatifs, notamment pour améliorer le cadre de vie des habitants et permettre aux jeunes de découvrir le monde professionnel.

-Poursuivre la mise en œuvre des dispositifs de sécurité et de prévention sur ce quartier, en lien avec la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris ainsi que le Contrat de Prévention et de Sécurité du 19^{ème} arrondissement.

Pour le quartier Michelet (Curial Cambrai)

- Finaliser la mise en œuvre du GPRU Michelet, à travers une intervention sur les voies internes et l'installation des commerces sur la rue de Crimée.
- Installer des usages mixtes et permettre l'appropriation par tous du quartier, en menant une réflexion sur la place du piéton au sein de la Résidence Michelet, à travers l'installation de mobilier urbain innovant, l'étude de faisabilité d'une zone de rencontre sur les voies internes, le soutien aux initiatives des jardins Curial et « Vert Têtu ».
- Insérer la Résidence Michelet dans son environnement d'une part par des interventions sur les franges du quartier (rues Curial nord, Cambrai, Crimée, Ourcq) et d'autre part en accompagnant les dynamiques générées par l'ouverture de la gare Rosa Parks.
- Optimiser le fonctionnement du centre sportif Curial Michelet –dédié à la boxe- pour répondre aux attentes des habitants (suivi du déroulement du chantier, ouverture pendant les travaux, réparations courantes, installation d'urinoirs...).
- Renforcer l'accès de tous aux ressources locales (poursuite de la signalétique, réalisation d'une plaquette des structures locales, mise en place de visites de quartier...).
- Inscrire les établissements scolaires dans les dynamiques locales, notamment en soutenant des initiatives autour de la citoyenneté, de la médiation et du vivre ensemble.
- Développer le partenariat entre les écoles, les établissements scolaires et les partenaires socio-éducatifs autour des questions de décrochage, d'exclusion, d'accompagnement à la scolarité à travers des rencontres régulières entre les partenaires et les professionnels des écoles et collèges.
- Accompagner les initiatives solidaires à destination des personnes les plus précaires et isolées, en réfléchissant par exemple à la mise en place d'une coopérative d'achats.

Pour le quartier Rosa Parks Macdonald

- Favoriser l'accès aux ressources locales et l'information sur le projet urbain, au moment de l'accueil des nouveaux habitants et en développant des visites de quartier, avec l'appui du conseil de quartier.
- Agir sur l'image et les usages du quartier, en mobilisant les ressources parisiennes en matière de propreté et en s'appuyant sur les réseaux de voisins.
- Développer une dynamique commune entre les acteurs éducatifs du territoire et le quartier.
- Favoriser la mixité dans les usages de l'espace public, au sein des lieux de vie et des équipements (gymnase, collège, centre social, crèche, etc.).

Le quartier « Stalingrad Riquet » (dont Orgues de Flandre)

Présentation du territoire

L'îlot Riquet se trouve dans la partie centrale du quartier, marquée par la présence des quatre tours des Orgues de Flandre (copropriétés et logements sociaux), hautes de plus de 100 m. Ce quartier a été retenu dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine au titre de quartier d'intérêt régional. Le secteur Sud du quartier est localisé autour des rues du Maroc, d'Aubervilliers, le boulevard de la Villette et l'avenue de Flandre. Il accueille d'avantage d'habitat ancien ainsi que de nombreux logements sociaux.

Sur l'ensemble de ce quartier, plus d'un tiers des habitants a moins de 25 ans (36,6% contre 28% à Paris). Ce secteur accueille une population modeste, plus d'un habitant sur deux est employé ou ouvrier (contre 27% à Paris). La part de la population vivant sous le seuil de bas revenus est élevée (27,3% contre 11,4% à Paris). La population d'origine étrangère est nombreuse (32,2% contre 20% à Paris). L'échec scolaire est fréquent et témoigne des difficultés sociales. 43% des habitants n'ont pas de diplôme en 2011 (21,5% à Paris). Le tissu commercial est peu dense : on ne dénombre que 7 commerces pour 1000 habitants (28 commerces pour 1000 habitants à Paris). On note une vacance importante en augmentation à l'échelle du quartier. Le quartier dénombre plus de deux tiers de logements sociaux SRU (18% à Paris). La Zone de Sécurité Prioritaire du 19^{ème} arrondissement (ZSP) est en partie localisée sur ce secteur, ainsi des moyens supplémentaires y sont déployés (réseaux de professionnels et financements spécifiques). Sur le volet éducatif, les quatre réseaux d'éducation prioritaire (Méliès, Pailleron, Mozart et Delaunay) sont constitués de 4 collèges, de 10 écoles élémentaires et 9 écoles maternelles, avec des projets de réseau valable 4 ans (maîtrise de la langue, du soutien à la parentalité, du climat scolaire et de « l'évitement scolaire »), ils viennent renforcer les moyens que l'académie de Paris déploie sur le territoire.

Un enjeu spécifique

Un quartier rénové et des espaces publics pour tous.

Les objectifs, projets et pistes d'action

- Mettre en œuvre le Nouveau Programme National de Rénovation urbaine sur les Orgues de Flandre -en inscrivant le quartier dans son environnement- grâce à la clarification du statut des espaces, le réaménagement des accès aux équipements publics et la redynamisation de l'activité économique, en permettant la réalisation des travaux de réhabilitation des Immeubles de Grande Hauteur (IGH) en lien avec les travaux des 3F et les autres opérations immobilières ou d'aménagement (notamment la construction d'habitat privé ; la réfection de la rue Archereau dans le cadre du Programme d'investissement de mandature, etc.). Dans le cadre de la mise en œuvre des clauses d'insertion, la Mission Locale sera acteur du recrutement de jeunes.
- Soutenir le dispositif de médiation de jour sur le secteur, en lien avec la prévention spécialisée ainsi qu'avec le dispositif de médiation de soirées des Correspondants de Nuit (CDN) de la Ville de Paris
- Mettre en place des actions de prévention des rixes en favorisant le développement d'actions autour de la gestion des conflits, de la communication non-violente et du bien être à l'Ecole (notamment en inter arrondissement), avec la prévention spécialisée, les associations, en articulation avec le Contrat Jeunesse et le contrat de prévention et de sécurité du 19^{ème} arrondissement.
- Accompagner la mise en œuvre des actions menées dans les écoles et collèges dans le cadre des projets de réseaux d'éducation prioritaires.

Les quartiers « Danube Solidarité Marseillaise » et « Algérie »

Présentation des territoires

Le quartier Danube Solidarité Marseillaise accueille 7900 habitants sur une superficie de 18 hectares. En matière d'habitat, le parc de logements du quartier dans son ensemble est quasiment exclusivement composé de logements sociaux SRU (94% du parc) en majorité géré par le bailleur social Paris Habitat. Le parc est partagé entre plusieurs groupes d'époques et de formes différentes : deux tiers ont été construits avant 1948 et un tiers entre 1949 et 1981. De plus, une réhabilitation des logements ainsi que des espaces collectifs en cœur d'îlot, rue de la Solidarité, a été réalisée par Paris Habitat. Le quartier accueille de nombreux jeunes : plus d'un tiers des habitants ont moins de 25 ans (contre 28% à Paris). Au niveau du profil familial, on note la présence de familles monoparentales modestes qui représentent 39% des familles du quartier (12,5% en moyenne à Paris).

Les habitants appartiennent en majorité aux catégories socio-professionnelles « employés et ouvriers » (60% au lieu de 27% en moyenne à Paris). L'accueil de population d'origine étrangère s'est nettement renforcé sur une période récente. La population immigrée représente 29% des habitants du quartier en 2011, au lieu de 20% en moyenne parisienne. Les indicateurs de précarité sont très élevés. Plus d'un habitant sur trois (35%) vit sous le seuil des bas revenus en 2013 (11% à Paris). Le chômage est fort, puisqu'il concerne 22% des actifs du quartier (10% à Paris). Par ailleurs, près d'un habitant sur deux (47%) est sans diplôme. L'activité commerciale est peu développée : on dénombre 7 commerces pour 1000 habitants (contre 28 pour 1000 habitants à Paris).

L'offre d'équipements, de même que l'offre médicale, demeurent faibles, en retrait de l'offre moyenne des autres quartiers. Le jardin Hérold a été livré en 2012, permettant d'accueillir également 2 espaces gérés par des associations –jardins partagé et solidaire-.

Sur le volet éducatif, le réseau d'éducation prioritaire renforcé Rouault et le réseau d'éducation prioritaire Budé, avec un projet de réseau valable 4 ans (maîtrise de la langue, des pratiques culturelles, de l'accompagnement des élèves vers la réussite et du renforcement du travail en partenariat), viennent renforcer les moyens que l'académie de Paris déploie sur le territoire.

Le quartier réglementaire Algérie fait son entrée dans la nouvelle géographie prioritaire. Il accueille environ 1800 habitants sur une superficie de 4 hectares et correspond à un ensemble de logements sociaux SRU (95,6%) gérés par le bailleur Paris Habitat, en majorité anciens, datant d'avant 1948. Ce quartier est marqué par une forte présence de jeunes (32% des habitants ont moins de 25 ans contre 28% à Paris). Il accueille une population modeste appartenant majoritairement à la catégorie socio-professionnelle « employé et ouvrier » (65% contre 27% à Paris). Les indicateurs de précarité sont élevés, témoignant des difficultés sociales importantes sur ce secteur : 31% des habitants vivent sous le seuil des bas revenus (11% à Paris). Le chômage concerne 22% des actifs. Plus d'un habitant sur deux est sans diplôme (53% contre 21,5% à Paris). L'offre de commerces et l'offre en équipements sont faibles sur ce quartier à dominante résidentielle.

Un enjeu spécifique

Un projet de quartier avec et pour les jeunes. Un quartier attractif et ouvert.

Les objectifs, projets et pistes d'action

Pour le quartier Marseillaise

- Développer les aménagements innovants autour du Terrain d'Education Physique (TEP) de la Porte Chaumont pour favoriser la vie locale.
- Optimiser l'aire de jeux du square de la Marseillaise pour faciliter son appropriation par les habitants.
- Mettre en œuvre des projets d'animation, en s'appuyant sur les acteurs présents, les habitants, les acteurs de Danube et du Pré Saint Gervais.
- Améliorer l'espace public de la rue de la Marseillaise et les liaisons vers le reste du quartier, par de petits aménagements urbains.

Pour les quartiers Danube Solidarité et Algérie

- Poursuivre l'amélioration du cadre de vie par une gestion concertée et des démarches participatives (signalétique, fresque murale rue David d'Angers, actions événementielles autour de la propreté...).
- Mobiliser les jeunes dans le développement et la vie du quartier, à travers des chantiers et des initiatives citoyennes et solidaires.
- Etudier la faisabilité avec le bailleur social, d'un projet de production agricole en cœur d'îlot, au bénéfice notamment des habitants les plus précaires, notamment en lien avec la réhabilitation de la Cité Blanche.
- Lutter contre les difficultés rencontrées par les personnes les plus isolées (personnes âgées, familles monoparentales...) à travers des actions intergénérationnelles, de la formation d'habitants relais, des initiatives portant sur l'accès au droit, le développement de réseaux de solidarité.
- Redynamiser le tissu commercial du quartier (notamment avenue de la porte Brunet) pour favoriser son attractivité et l'emploi local.
- Renforcer le partenariat entre les acteurs du territoire et le Réseau d'Education Prioritaire (REP +), en articulant le projet de réseau éducation prioritaire avec les dispositifs d'accès à la lecture (semaine du livre, bibliobus, club coup de pouce...), pour favoriser la réussite de tous. Accompagner la mise en œuvre des actions menées dans les écoles et collèges dans le cadre des projets de réseau d'éducation prioritaire.

Le quartier « Chauffourniers »

Présentation du territoire

Le quartier réglementaire Chauffourniers fait son entrée dans la nouvelle géographie prioritaire au titre du contrat de ville 2015-2020. Il accueille 1700 habitants, sur une superficie de 4 hectares. Il correspond à un ensemble de logements sociaux SRU gérés par le bailleur Paris Habitat, en majorité anciens, datant d'avant 1948, concernés par une opération de réhabilitation. Ce quartier est marqué par une forte présence de jeunes (30% des habitants ont moins de 25 ans contre 28% à Paris). On note aussi une présence importante de personnes âgées, supérieure à la moyenne parisienne (18% ont 65 ans et plus, contre 14% à Paris). Il accueille une population modeste, appartenant majoritairement à la catégorie socio-professionnelle « employés et ouvriers » (68% des habitants contre 27% à Paris). Les familles monoparentales de catégories sociales modestes sont surreprésentées au sein de ce quartier : elles forment près de la moitié des familles (45% des familles, contre 12,5% à Paris).

Les indicateurs de précarité sont élevés, témoignant des difficultés sociales importantes sur ce quartier : 29% des habitants vivent sous le seuil des bas revenus (11% à Paris). Le chômage concerne 18% des actifs (10% à Paris). Plus d'un habitant sur deux est sans diplôme (53% contre 21,5% à Paris). L'offre de commerces et l'offre en équipements sont particulièrement faibles sur ce quartier à dominante résidentielle, à l'exception du boulevard de la Villette qui jouxte le quartier. Par ailleurs, le secteur vient d'être intégré au secteur desservi par l'équipe de Correspondants de Nuit du Bas Belleville.

Un enjeu spécifique

Un quartier inscrit dans son environnement.

Les objectifs, projets et pistes d'action

- Mettre en œuvre des projets d'animation, en s'appuyant sur les acteurs en cœur d'îlot et à proximité (quartier Belleville du 19^{ème} arrondissement, arrondissement limitrophe).
- Faciliter l'accès des habitants aux ressources parisiennes (culturelles, socio-éducatives, linguistiques...), notamment en intégrant les associations et collectifs d'habitants aux coordinations d'acteurs existantes.
- Accompagner le projet de réhabilitation, notamment en favorisant son inscription dans son environnement, et en associant les habitants, avec le bailleur et les structures locales.
- Accompagner les structures sociales dans la mise en œuvre d'actions ciblant les personnes les plus précaires, d'actions collectives notamment avec la CAF et réfléchir à l'implantation de nouvelles ressources au sein du quartier.